



Enseignante : Dr. SOUAMES. A

Niveau : Master II (Littérature Générale et Comparée)

Module : Littérature et arts (théâtre)

Cours I

La *Mimèsis* dans la *Poétique* d'Aristote

Plan du cours

- I. Division des genres
- II- Système des genres proposé par Platon et exploité par Aristote
- III. *La Mimèsis* ou la représentation des valeurs dans la tragédie
 1. Définition de la *Mimèsis* selon Aristote
 2. Le plaisir esthétique
 3. **Activité**

Introduction

L'art est une imitation de la vie, une mimesis, conformément au principe d'Aristote¹. Donner une parfaite imitation de la réalité susceptible d'approfondir la connaissance de l'homme, tel est l'objet commun de la tragédie et de la comédie qui les fonde également en dignité bien que leurs domaines soient distincts : double miroir de l'action humaine : l'une reflète l'image de la vie quotidienne privée, l'autre, celle des passions nobles et des caractères d'exception.

I. Division des genres :

- **1. La forme lyrique** : l'auteur présente son image en rapport avec lui-même
- **2. La forme épique** : l'auteur présente son image en rapport intermédiaire entre lui-même et les autres.
- **3. La forme dramatique** : l'auteur présente son image en rapport immédiat avec les autres.

II- Système des genres proposé par Platon et exploité par Aristote

Platon, dans *La République*, livre III veut expulser les poètes de la cité et se base sur différents critères :

- le contenu (logos) des œuvres : le poète ne doit pas représenter les défauts et encore moins les encourager.
- La forme (*leixis*) : le mode de représentation. Tout poème est un récit qui peut prendre trois formes : narrative, mimétique (comme au théâtre, voie de dialogue entre les personnages) ou mixte (alternance récit / dialogue).

¹ **Aristote** (-384- -322) est un philosophe grec de l'Antiquité. Avec Platon, dont il fut le disciple à l'Académie, il est l'un des penseurs les plus influents que le monde ait connu. Il est aussi l'un des rares à avoir abordé pratiquement tous les domaines de connaissance de son temps : biologie, physique, métaphysique, logique, poétique, politique, rhétorique et de façon ponctuelle l'économie. Chez Aristote, la philosophie est comprise dans un sens plus large qu'aujourd'hui : elle est à la fois recherche du savoir pour lui-même, interrogation sur le monde et science des sciences.

Ces trois modes de *leixis* correspondent à ce qu'on appellera plus tard la tragédie, la comédie (mode mixte) et le dithyrambe (mimétique).

Aristote reprend le terme « mimétique » ou « représentative » : ce qui rapporte les événements fictifs ou réels. Il laisse tomber toute la poésie qui n'est pas représentative (donc la poésie que nous appelons lyrique), mais également toute autre forme de littérature (représentation en « prose » comme le roman ou le théâtre moderne). La représentation d'événements est ici la définition même de la poésie : il n'y a de poème que représentatif.

Aristote dans *La poétique* définit clairement la poésie comme l'art de l'imitation en vers, excluant explicitement l'imitation en prose et le vers non imitatif, sans même mentionner la prose non imitative (telle que l'éloquence). Les subdivisions ultérieures ne s'exercent donc que dans le domaine de la poésie représentative.

1. objet d'imitation (quoi ?)

Uniquement en actions humaines, êtres humains agissant qui peuvent être représentés supérieurs, égaux ou inférieurs à « nous », c'est à dire au commun des mortels.

2. La façon d'imiter (comment ?) correspond à la *leixis* de Platon

Raconter ou « présenter des personnages en actes » c'est à dire les mettre en scène agissant et parlant : représentation dramatique.

→ Ce n'est pas encore un système des genres, le terme le plus juste est certainement celui de « mode » : il ne s'agit pas de « forme » au sens traditionnel (vers / prose) mais de situation d'énonciation.

Aristote distingue trois types de différenciation entre les arts d'imitation : par l'objet imité, par le mode d'imitation mais aussi par les moyens (ce que nous appelons aujourd'hui « forme »). Deux catégories d'objets imités et deux catégories de mode : on obtient un tableau de ce que la tradition classique appellera les genres.²

² G.Genette, *Introduction à l'architexte*, Ed.SEUIL, coll. *Poétique*, Paris,1979, p.100.

Mode / objet	dramatique	Narratif
Supérieur	Tragédie	Epopée
Inférieur	Comédie	Parodie

Epopée : représentation de héros supérieur.

Parodie : Aristote ne nomme pas ce genre.

Selon Genette, l'objet de la poétique n'est pas le texte, mais l'architexte, c'est-à-dire l'ensemble des catégories générales, ou transcendantes - types de discours, modes d'énonciation, genres littéraires, etc. - dont relève, chaque texte singulier.

Depuis Aristote, la poétique occidentale s'est diversement efforcée de constituer ces catégories en un système unifié qui recouvrirait l'ensemble du champ littéraire. Ces efforts ne sont pas allés sans quelques confusions, dont la plus remarquable est la tripartition, généralement admise depuis la fin du XVIIIe siècle et indûment attribuée à Aristote lui-même, de ce champ selon trois "types fondamentaux" auxquels viendraient se subordonner tous les genres et toutes les espèces littéraires : le lyrique, l'épique, le dramatique. On tente ici de déconstruire cette encombrante triade en retraçant sa constitution progressive et en distinguant aussi précisément que possible les catégories architextuelles qui s'y enchevêtrent. Et aussi, d'ouvrir la voie, fût-ce ironiquement, à une éventuelle théorie générale des formes littéraires.

Puis dans *La Poétique* Aristote laisse tomber le narratif inférieur et la comédie. Il reste la tragédie et l'épopée *la Poétique* est plutôt une théorie de la tragédie (valorisation par Aristote de la tragédie).

Le sujet tragique peut être dissocié du mode dramatique et confié à la simple narration sans pour autant devenir sujet épique si l'on suit les critères d'Aristote. Il y aurait donc du tragique hors tragédie, comme il y aurait sans doute des tragédies sans tragique ou au moins avec plus ou moins de tragique que les autres. Le tragique est le

sentiment de l'ironie du destin ou de la cruauté des dieux. La tragédie serait donc une spécification thématique du drame noble.

Aristote ne parle pas non plus de la division de Platon entre le mode narratif pur (dithyrambe)³ et le mode mixte (épopée). Aristote reconnaît et valorise le mode mixte de l'épopée mais ne distingue pas le narratif pur du narratif impur. Pour cela, on range l'épopée parmi les genres narratifs (même s'il y a des dialogues).

Le narratif pur semble être un genre impossible : roman, nouvelle, épopée sans dialogue ?

Platon	Narratif	mixte	Dramatique
Aristote		narratif	Dramatique

→ Ce n'est pas le mixte qui disparaît chez Aristote mais le narratif pur.

III. *Mimésis* ou la représentation des valeurs dans la tragédie :

Mimésis : imitation, représentation. Le mot s'emploie surtout pour désigner l'imitation du réel au moyen de mots dans un texte littéraire. La nature exacte de la **mimésis** a souvent été l'objet de controverses. Paul Ricoeur propose de traduire le terme par fiction.

III . 1. Définition de la Mimésis selon Aristote :

La *Poétique* d'Aristote, définit le théâtre comme une "imitation" (mimesis) des "hommes en action", "au moyen d'une action", et non d'un récit, comme dans l'épopée, par exemple. Même si, définie ainsi, la notion semble vague, il en ressort quand même qu'elle peut utiliser aussi bien des signes linguistiques et textuels (le vers

³**Dithyrambe** : est un hymne religieux chanté par un chœur d'hommes accompagné d'un aulos et d'une danse représentant à l'origine l'emprise de Dionysos sur les hommes. Même si des dithyrambes ont été adressés à d'autres divinités grecques, il s'agit avant tout d'un chant à Dionysos.

tragique) que ceux, non linguistiques, d'une représentation (décor, espace, acteurs ...). La mimesis est donc d'abord la fabrication d'un nouvel objet, autonome par rapport à son modèle, réel. Or parfois on l'a réduite à n'être qu'une copie du réel, parfois on a étendu sa spécificité au-delà des limites fixées par Aristote.

Platon fut le premier à traiter, dans une perspective philosophique, de l'art dans *La République*. Il convient, cependant, de relever que l'art dont il est question chez Platon relève de l'épopée. Lorsqu'il convoque la *mimèsis*, Platon rejette, voire condamne le théâtre là où il accepte l'épopée. Son œuvre a consisté à réfuter l'art fondé sur l'imitation comme la tragédie tout en gardant le récit pur, incarné dans le dithyrambe. N'est-ce pas dans cette perspective

que Jacques Derrida attestait :

« *Qu'il condamne ou non l'imitation, Platon pose la question de la poésie en la déterminant comme mimèsis, ouvrant ainsi le champ dans lequel la Poétique d'Aristote, tout entière commandée par cette catégorie, produira le concept de la littérature qui régnera jusqu'au 19e siècle.* »⁴

Si ce dernier se situe dans une logique de condamnation de l'art d'imitation, en l'occurrence la poésie dramatique (nous utilisons les termes de poésie dramatique pour nous situer dans une perspective aristotélicienne), ce n'est pas le cas pour Aristote. À travers la *Poétique*, deuxième document philosophique grec à traiter de l'art, Aristote se démarque de son prédécesseur. Contrairement à Platon, il le fait revivre.

Le principe de la *mimèsis* devient le fondement de toute littérature, quelle que soit sa forme, et, justement, le théâtre n'est pas en reste dans la mesure où dans le premier chapitre de la *Poétique*, il consacre l'unicité des arts à travers le principe d'imitation :

« *L'épopée et la poésie tragique, comme aussi la comédie, l'art du dithyrambe, et, pour la plus grande partie, celui de la flûte et de la cithare ont tout ceci en commun qu'ils sont des représentations.* » (Aristote, *Poétique*, 47 a8).

Aristote affirme que « l'art est une imitation de la vie, une mimesis », mais il ne précise pas dans sa *Poétique* ce qu'il entend par imitation. La notion de mimesis n'est

⁴Derrida, Jacques, *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967.

définie en aucun passage, alors que c'est autour de ce concept essentiel que s'articulent toutes les analyses du traité. La réalité est une source à laquelle l'art ne peut se dispenser de puiser. La mimesis qualifie à la fois l'action d'imiter un modèle, mais également le résultat de cette action : la représentation de la vie. Elle est création car elle transpose les figures de la réalité. C'est par le biais de la représentation mimétique que le spectateur pourra se reconnaître, s'identifier à l'acteur par le biais des passions et des émotions éprouvées. Le pouvoir du théâtre est fondé sur l'illusion mimétique du spectacle confondu avec la réalité. Ainsi, dès le XVIème siècle, les éléments essentiels de la doctrine classique sont en place ».

III. 2. Le plaisir esthétique :

Le plaisir esthétique est lié à la dimension mimétique qu'Aristote attribue à toutes les formes d'art.

En plus d'être production d'un objet extérieur à l'actio, les arts sont rangés sous la catégorie de la mimesis. Dans sa *Poétique* Aristote ramène les différentes espèces de poésie, la plus grande partie de la musique et de la peinture au genre commun de la mimésis. Mais pour Aristote, la *mimesis* n'est pas dévalorisée comme pour Platon, elle n'est pas vue comme un éloignement de l'être. Le terme de « représentation » convient mieux que celui « d'imitation » car Aristote traite de la tragédie, il ne considère pas le rapport au modèle mais plutôt les techniques de représentation à l'œuvre dans la tragédie. L'inclusion de la musique dans la mimésis nous oriente aussi vers représentation plus qu'imitation. Les arts se distinguent entre eux par les moyens qu'ils emploient : « *telles sont les différences entre les arts, qui tiennent aux moyens de réaliser la représentation.* » Ricœur commente dans *Temps et Récit* : « *il faut donc entendre imitation ou représentation dans son sens dynamique de mise en représentation, de transposition dans les œuvres représentatives.* »⁵. Ricœur : « *Si nous continuons à traduire mimesis par imitation, il faut entendre tout le contraire du décalque d'un réel préexistant et parler d'imitation créatrice. Et si nous traduisons*

⁵ -Ricœur, Paul. *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983, p. 66.

mimesis par représentation, il ne faut pas entendre par ce mot quelque redoublement de présence. »⁶.

L'art produit donc une présence qui reproduit quelque chose qui existe naturellement, qui se réfère à quelque chose qui existe naturellement sans que cette façon de se référer soit un décalque car les méthodes sont différentes suivant les arts. C'est donc bien d'une production dont il s'agit. On produit des représentations par des techniques qui varient suivant les arts.

Aristote définit seulement *mimésis* ou la représentation à l'intérieur de la tragédie. La tragédie représente les actions humaines et on va voir qu'elle ne se contente pas de les imiter ou de les traduire en récits simples selon le vœu de Platon. La *mimésis* tragique ne porte que sur l'humain, il ne s'agit pas d'imiter la nature extérieure mais des actions humaines et ceci en agencant différents éléments :

« Toute tragédie comporte nécessairement six parties selon quoi elle se qualifie. Ce sont l'intrigue, les caractères, l'expression, la pensée et le spectacle. » Il y a une priorité de l'objet de la représentation (intrigue, caractères) par rapport aux moyens (expression, pensée) et au comment, aux modalités du spectacle (chant...).

L'action, l'intrigue est la partie principale de la tragédie. C'est donc l'action qui est imitée et représentée. L'action passe même avant les personnages :

« La tragédie est représentation non d'hommes mais d'actions, de vie et de bonheur et le but visé est une action et non une qualité... de plus, sans action, il ne saurait y avoir de tragédie tandis qu'il pourrait y en avoir sans caractères. ».

La logique narrative prime sur la psychologie des personnages. En morale pour Aristote, le sujet est plus important que l'action, dans l'art, c'est l'action qui prime sur les qualités du sujet. Les qualités du sujet interviennent pour distinguer la tragédie de la comédie : « C'est sur cette différence même que repose la distinction de la tragédie et de la comédie : l'une veut représenter des personnages pires, l'autre des personnages meilleurs que les hommes actuels. »

⁶*Ibid.* p.76.

Mais à l'intérieur de la tragédie, les caractères sont nobles et l'art du tragédien se voit dans sa façon de présenter l'action, d'agencer les événements.

Activité : Relevez dans le texte ci-dessous la logique de la mimèsis chez Aristote

TEXTE :

« Le plaisir mimétique est donc un plaisir noble, qui naît du regard et s'élabore dans un processus d'intellection. D'où la possibilité de rapporter ce plaisir à des « choses pénibles », puisque, en fin de compte, il est d'un autre ordre que l'émotion immédiate : il est du second degré. Si le plaisir n'est pas lié à la connaissance, il n'a plus rien à voir avec la mimèsis, il devient technique en quelque sorte : « car si on n'a pas auparavant, ce n'est pas la représentation qui procurera le plaisir, mais il viendra du fini dans l'exécution, de la couleur ou d'une autre cause de ce genre. » (48 b 17.) Pour qu'il y ait production de plaisir par la mimèsis, il faut qu'il puisse y avoir une intellection des formes.[...]. Il faut en effet qu'indépendamment du spectacle l'histoire soit ainsi constituée qu'en apprenant les faits qui se produisent on frissonne et on soit pris de pitié devant ce qui se passe : c'est ce qu'on ressentirait en écoutant l'histoire d'Oedipe. Produire cet effet par les moyens du spectacle ne relève guère de l'art : c'est l'affaire de la mise en scène. Ceux qui, par les moyens du spectacle, produisent non l'effrayant, mais seulement le monstrueux, n'ont rien à voir avec la tragédie ; car c'est non pas n'importe quel plaisir qu'il faut demander à la tragédie, mais le plaisir qui lui est propre. Or, comme le plaisir que doit produire le poète vient de la pitié et de la frayeur éveillée par l'activité représentative, il est évident que c'est dans les faits qu'il doit inscrire cela en composant. » (Aristote, Poétique, 53 b1, chapitre IV.)